

Montréal, le 20 mars 2026

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques
1001, boulevard Robert-Bourassa
16^e étage
Montréal (Québec) H3B 0B6

**OBJET : HQD - Demande du Distributeur pour la révision tarifaire des années
2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029
Dossier Régie de l'énergie : R-4307-2025**

Maître Turmel,

La présente fait suite à votre lettre du 20 mars 2026 par laquelle le Distributeur demande un délai pour déposer la mise à jour des documents énumérés à la section 21 de la décision D-2026-033 dans le dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie autorise le Distributeur à déposer ces documents, **au plus tard 23 mars 2026 à 16 h 00.**

Veuillez agréer, Maître Turmel, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Carolina Rinfret, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nb